

19 juin 2000

**00.129**  
ad 00.028

**Postulat du groupe libéral-PPN**

**Vacances judiciaires et fériées en procédure pénale**

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier la possibilité de créer des vacances judiciaires et fériées en procédure pénale harmonisées à celles prévalant en matières civile et administrative, pour les jugements rendus par les tribunaux de police, correctionnel, pénal économique et Cour d'assises, les ordonnances pénales et les arrêts rendus par la Cour de cassation pénale, sous réserve des jugements devant permettre la mise en liberté de détenus durant cette même période.

*Signataires:* N. Aubert, S. Perrinjaquet, J.-P. Authier, M. Barben, L. Amez-Droz, C. Blandenier, H. Scheurer, P.-A. Brand, R. Burkhard, O. Haussener, J.-A. Choffet et Ch. Häsler.